



Bouche à oreille caprin

VOL. 4 N° 5 • OCTOBRE 2025

MOT DE LA TABLE FILIÈRE CHÈVRES DE BOUCHERIE

PAR CATHERINE CHAPUT, AGR., M. SC.
AGENCE DE CONCERTATION POUR LE SECTEUR CAPRIN

Nous voici déjà à la fin de la période automnale, où les magnifiques parures des arbres sont maintenant disparues. Mère Nature en a profité pour nous offrir également (*enfin !*) un peu de pluie bien méritée, de quoi alimenter vos puits ! Cette période souligne également la période des formations pour l'ensemble des productions, notamment la Journée caprine où j'ai eu le plaisir de voir et d'échanger avec plusieurs acteurs de la filière caprine de boucherie. Pour l'occasion, la Table filière chèvres de boucherie occupait un kiosque, afin de promouvoir les différentes initiatives de celle-ci.

Enfin, cette édition fait état des dernières avancées du secteur et vous offre également une occasion de développer vos compétences ! N'oubliez pas que plusieurs événements se tiendront cet automne, notamment la prochaine Causerie caprine portant sur l'élevage des caprins au pâturage (21 novembre) et la journée des élevages au pâturage (28 novembre). En espérant vous y voir !

Bonne lecture !

Les images utilisées au sein de cette édition sont la gracieuseté de Sylvère Vandemoortèle, Sonia Gagnon, Sylvie Dionne, Annie Daignault, Jade Pinel et Canva.

Page 2
Membres de la Table filière

Page 3
Des nouvelles de la Table filière

Page 4
Info RECBQ

Pages 5 à 9
Insémination artificielle

Pages 10 à 13
Régie de troupeau

Page 14
Événements et formations

Pages 15 et 16
Capsule santé

Pages 17 et 18
Événements du CEPOQ

Pages 19 et 20
Du côté de l'encaen de Saint-Hyacinthe

Page 21
Coin recette

Page 22
Questionnaires

Membres de la Table filière chèvres de boucherie du Québec

Maxim Beauregard, Ferme de l'Étang

Amélie Blanchard, agr., Stéphanie Dion, agr., M. Sc. et **Pierre Rhéaume**,

Centre d'expertise en production ovine du Québec

Dany Cinq-Mars, Université Laval

Catherine Chaput, agr., M. Sc., Centre d'expertise en production ovine du Québec, agente de concertation de la Table filière chèvres de boucherie

Sonia Gagnon, Regroupement des éleveurs de chèvres de boucherie du Québec (RECBQ)

Laurie-Anne Gendron, Productions Front d'Bœuf

Stéphanie Landry, agr., DRBSL, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Patrick Lemire, Financière agricole du Québec

Catherine Michaud, agr., Association canadienne de la chèvre de boucherie (ACCB), présidente de la Table filière chèvres de boucherie

Indira Moudi, Viandes Lafrance

Frédéric Noreau, Groupe ADEL

Sylvie Thévenin, Agriculture et agroalimentaire Canada

Handan Zhang, DDSA, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

VOUS DÉSIREZ VOUS IMPLIQUER AU SEIN DE VOTRE FILIÈRE ? VOUS AVEZ DES COMMENTAIRES CONCERNANT NOTRE MÉDIA ? DES INITIATIVES À PARTAGER ? VOUS VOULEZ QUE VOS ANIMAUX DEVIENNENT DES SUPER STARS ?

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER À

CATHERINE.CHAPUT@CEPOQ.COM

Des nouvelles de la Table filière

Quoi de neuf du côté de la Table filière ?

Article rédigé par Catherine Chaput, agr., M. Sc., agente de concertation pour le secteur caprin



Les membres de la Table filière chèvres de boucherie ont repris leurs rencontres habituelles depuis la dernière parution du Bouche à oreille caprin, mettant fin à la longue période estivale. En effet, ces derniers se sont rencontrés le 7 septembre 2025 ainsi que le 4 octobre 2025, afin de faire le point sur les nombreuses initiatives de la Table filière chèvres de boucherie et des activités à venir. La Table de concertation en profite également pour inviter les producteurs et productrices, ainsi que toute personne intéressée à proposer sa candidature afin de la rejoindre. Il est possible de souligner votre intérêt à tout moment en communiquant avec l'agente de concertation à l'adresse suivante : catherine.chaput@cepoq.com.

Bien que le projet portant sur l'insémination artificielle se soit terminé cet été, des initiatives se sont poursuivies afin de répondre aux besoins des acteurs de la filière, selon les recommandations soulevées suite à l'état des lieux réalisé dans le cadre du projet. Ainsi, une formation sur cette technique de reproduction s'est tenue le 11 septembre 2025, au Centre-du-Québec. Cette dernière a permis d'accueillir près de 20 participants, au sein de la Ferme Petite Gambade, où il a été possible de visualiser l'ensemble des étapes nécessaires à l'insémination artificielle chez la chèvre, ainsi que d'en assurer la pratique à l'aide de paillettes produites spécifiquement pour l'occasion. Ne vous en faites pas, aucune chèvre n'a été maltraitée dans le cadre de cette activité, même si certaines n'étaient pas particulièrement d'accord (*elles ont survécu malgré tout*) ! Une fiche technique présentant les coûts liés à l'utilisation de l'insémination artificielle au sein des élevages caprins du Québec a également été produite et diffusée officiellement lors de la formation. Il est possible de la consulter ou la télécharger sur le site web du CEPOQ.

Ensuite, la chèvrerie des Belles Amours a reçu une équipe de tournage lors du 24 septembre 2025, et ce, dans le cadre du projet portant sur la réalisation de capsules vidéo. Les participants à la Journée caprine ont d'ailleurs pu visualiser, en primeur, une courte capsule mettant en valeur les producteurs participants ainsi que les experts dédiés à la présentation des bonnes pratiques à adopter en chèvrerie, ainsi que leurs impacts technico-économiques. L'ensemble des capsules seront normalement disponibles d'ici à la fin de l'année, sur les plateformes de diffusion de Lactanet.

La Journée caprine s'est tenue le 24 octobre 2025, à Saint-Samuel, où un total de 60 passionnés se sont regroupés autour d'une thématique commune. Cet évènement est le fruit du travail de plusieurs acteurs de la filière, notamment le RECBQ, Lactanet, le MAPAQ, les Tables filières caprines et le CEPOQ. J'ai d'ailleurs eu l'occasion de rencontrer plusieurs producteurs et intervenants du secteur de la chèvre de boucherie lors de ce dernier. La Table filière chèvres de boucherie ainsi que le RECBQ tenaient des kiosques au sein de la Journée caprine, où ils ont pu faire la promotion de leurs initiatives.

Info RECBQ

les derniers développements au Regroupement des éleveurs de chèvres de boucherie du Québec

Article rédigé par Sonia Gagnon, présidente et son conseil d'administration

Nous sommes heureux de vous annoncer, l'acceptation du projet technico-économique, qui permettra entre autres de déterminer les coûts de production pour le chevreaux de boucherie. Nous remercions la Financière Agricole du Québec (FADQ), qui apporte son soutien financier à ce projet. Le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA) a obtenu le mandat d'élaborer les coûts de production des chevreaux de boucherie et indirectement, d'identifier les facteurs de rentabilité au Québec dans le cadre de cette production. Pour la réussite de ce projet, le CECPA aura besoin de votre collaboration, chers éleveurs, pour mener à bien ce projet. Votre participation se fera de façon volontaire (**mais très nécessaire**) et **SURTOUT CONFIDENTIELLE**. On vous tiendra au courant du déroulement ainsi que des étapes à venir dans les prochains Bouche à oreille caprin, par courriel et sur la page Facebook du RECBQ.

Le RECBQ travaille présentement à vous concocter des ateliers ou présentations pour la fin de l'année 2025 et l'hiver 2026. Nous avons pour l'instant quelques pistes à explorer, afin de déterminer leur intérêt pour la filière. Votre collaboration serait appréciée pour nous faire connaitre vos champs d'intérêt et votre région de production. Nous vous invitons à faire parvenir en grand nombre vos idées et besoins à info@recbq.com.

Les idées proposées jusqu'à maintenant sont :

- Démystifier les services et produits de la FADQ et présentations des produits, services et subventions du MAPAQ, qui sont disponibles pour vous ;
- Les zoonoses transmissibles à l'humain, les connaître, reconnaître et s'en protéger.

Pour terminer, et ce, avec l'arrivée de l'hiver, qui est à nos portes, il est grand temps de faire le tour de vos systèmes de ventilation, trappes d'aération, courroies de moteur à silo, afin d'éviter l'accumulation de foin ou de paille. Il est également important de faire le tour des extincteurs d'incendie, pour éviter les problèmes pouvant en résulter.

Sonia Gagnon

Sonia Gagnon, présidente du RECBQ, et toute son équipe !



L'insémination artificielle : état des lieux sur son utilisation au sein des élevages caprins du Québec



Article rédigé par Catherine Chaput, agr., M. Sc., agente de concertation pour le secteur caprin

L'insémination artificielle est une technique de reproduction assistée qui est utilisée depuis plusieurs années. Au Québec, la première insémination artificielle a eu lieu chez la vache en 1948, suite à la création du Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ), notamment grâce à l'implication du gouvernement du Québec, désireux d'assurer le développement de l'industrie laitière. Il était évident que la technique d'insémination artificielle, une technique innovante à l'époque, apparaissait comme la solution économique et rapide afin d'améliorer le rendement des troupeaux, réduire les coûts de production et ainsi, augmenter les revenus des entreprises.

Depuis, cette technique de reproduction est devenue incontournable au sein des diverses productions animales, et ce, à travers le monde. Cependant, bien que l'efficacité de cette pratique a été démontrée au fil du temps, il reste de nombreux enjeux à l'implantation d'une structure fonctionnelle chez la chèvre, au Québec. Ainsi, bien que la majorité des producteurs (77 %) consultée dans le cadre de ce projet possède un intérêt marqué à l'utilisation de cette technique de reproduction (**Figure 1**), il subsiste certains facteurs qui doivent avant tout être pris en compte, notamment le développement des compétences, ainsi que la formation des acteurs impliqués, l'accessibilité de semences de haut potentiel génétique et le développement de l'offre de service en insémination artificielle.

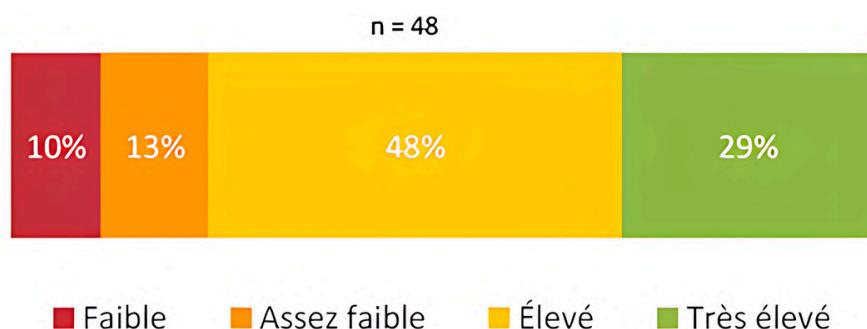


Figure 1. Niveau d'intérêt des producteurs caprins à recourir à l'insémination artificielle au cours des prochaines années

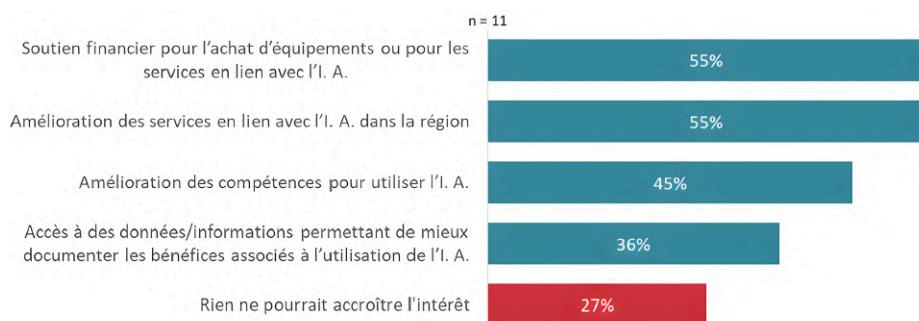


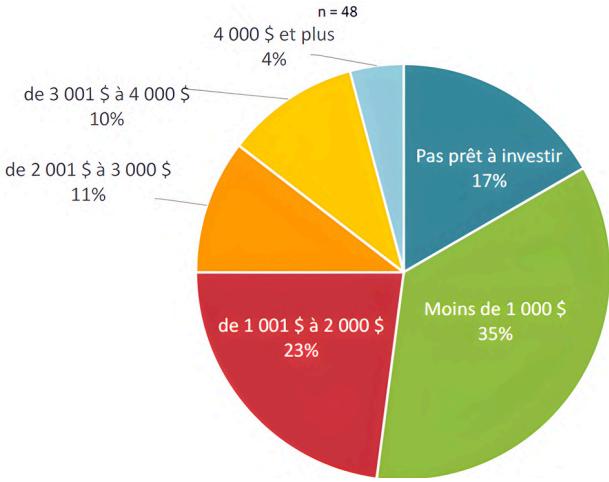
Figure 2. Facteurs ayant été soulevés comme pouvant accroître l'intérêt des producteurs à avoir recours à l'insémination artificielle

Insémination artificielle

Quant aux producteurs ne possédant pas l'intérêt à pratiquer cette technique de reproduction (23 %), ceux-ci soulignent cependant que leur intention pourrait se voir changer selon certains facteurs, notamment la mise en place d'un soutien financier pour l'achat d'équipements ou pour les services en lien avec l'insémination artificielle, l'amélioration des services au sein de la province ainsi que l'amélioration des compétences au niveau de son utilisation (**Figure 2**).

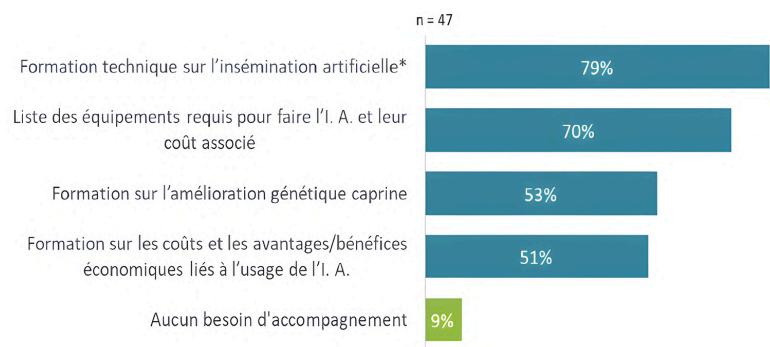
En ce qui a trait au facteur économique, les niveaux d'investissement que les producteurs sont prêts à envisager pour recourir à l'insémination artificielle au sein de leur troupeau sont plutôt disparates (**Figure 3**). Le tiers de ces derniers sont prêts à investir jusqu'à un montant de 1 000 \$ et un quart supplémentaire jusqu'à 2 000 \$, alors que certains sont prêts à investir jusqu'à plus de 4 000 \$. Cette hétérogénéité peut probablement être expliquée par la différence importante au niveau de la taille des entreprises participantes ainsi que leur volonté à réaliser ou non le travail supplémentaire nécessaire à l'utilisation de l'insémination artificielle. De plus, les catégories de dépenses n'étaient pas spécifiées lors de la diffusion du sondage. Ainsi, il n'est pas possible de déterminer si ces investissements sont pour l'achat des équipements et des consommables lors de la pratique ou bien pour le service. La base n'était également pas spécifiée (mensuelle, annuelle, valeur totale).

Un important besoin d'accompagnement a été soulevé par les producteurs consultés. En effet, près de 80 % des répondants au sondage ont mentionné avoir besoin d'une formation technique sur l'insémination artificielle et 70 % souhaitaient obtenir une liste des équipements requis ainsi que des coûts associés (**Figure 4**). Ces résultats ont mis en lumière les besoins associés à l'utilisation de cette technique de reproduction, entraînant par le fait même des initiatives spécifiques au sein de la filière.



Les réponses à cette question sont sujettes à l'interprétation des producteurs quant au sens de la question. La question ne spécifiait pas par exemple si ce montant était sur une base annuelle ou pour l'achat d'équipements.

Figure 3. Investissement que les répondants sont prêts à réaliser afin de pratiquer l'insémination artificielle au sein de leur troupeau



* Collecte de semences, insémination, protocole de synchronisation des chaleurs et bonnes pratiques

Figure 4. Besoins en termes d'accompagnement quant à l'utilisation de l'utilisation artificielle au sein des élevages caprins du Québec

Insémination artificielle

En effet, ces éléments ont permis de mettre en œuvre une formation en insémination artificielle, le 11 septembre 2025, par Lait'fficace et Capro, où près de 20 participants étaient présents, dont une quinzaine de producteurs de l'ensemble des secteurs caprins. Lors de celle-ci, les participants ont pu acquérir des compétences théorique et pratique, leur permettant d'assurer subséquemment l'insémination artificielle au sein de leur troupeau. Les organisateurs ont d'ailleurs soulevé l'intérêt à réitérer l'expérience lors de l'année suivante ainsi que d'offrir le service d'insémination à moyen terme.

Une fiche technique a également été diffusée lors de l'activité et mise en ligne sur le site web du CEPOQ, par la suite. Cette dernière, réalisée par l'agente de concertation en collaboration avec les membres du comité de projet, regroupe l'ensemble des coûts associés à l'utilisation de cette pratique de reproduction au sein des élevages caprins du Québec.

Outre ces besoins spécifiques et la mise en place de formations dédiées aux producteurs ainsi qu'aux intervenants, il subsiste un certain nombre de freins supplémentaires à l'implantation de cette technique de reproduction au sein des élevages caprins de la province, notamment la difficulté d'approvisionnement de la semence, le manque de services et d'outils et le faible taux de fécondité associé à l'utilisation de cette pratique (**Figure 5**).

Une fois l'analyse de l'ensemble des données réalisée, il a été possible de proposer un certain nombre de recommandations afin de répondre aux besoins de la filière, toutes pouvant être regroupées au sein de quatre grandes catégories :

- Développer l'offre de services en insémination artificielle au Québec;
- Hausser les connaissances et les compétences techniques des producteurs en matière d'insémination artificielle caprine;
- Faire connaître les avantages de l'insémination artificielle caprine et stimuler l'adoption d'outils de suivi des performances;
- Structurer l'approvisionnement en équipements et semences.

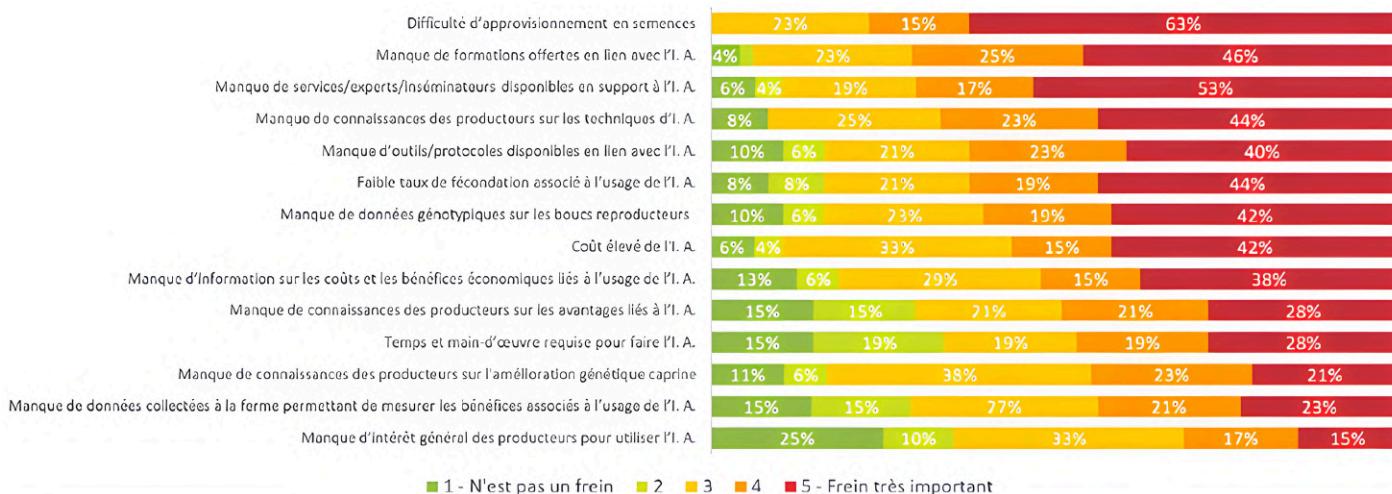


Figure 5. Freins à l'utilisation de l'insémination artificielle au sein des entreprises caprines

Insémination artificielle

Des actions concrètes ont déjà été mises en place afin de répondre à ces éléments et la filière s'est déjà positionnée, via notamment son comité de projet, sur les recommandations à prioriser dans le cadre des prochains projets et initiatives.

Pour consulter la fiche technique produite dans le cadre de ce projet, rendez-vous sur la page dédiée à la production caprine sur le site web du CEPOQ.

Remerciements

L'agente de concertation ainsi que les membres de l'équipe de projet souhaitent remercier l'ensemble des acteurs ayant participé à la réussite de ce projet. Sans votre participation ainsi que votre proactivité, il ne serait pas possible de mener à bien ce type de projets et nous vous en remercions grandement.

Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du Programme de développement territorial et sectoriel 2023-2026.



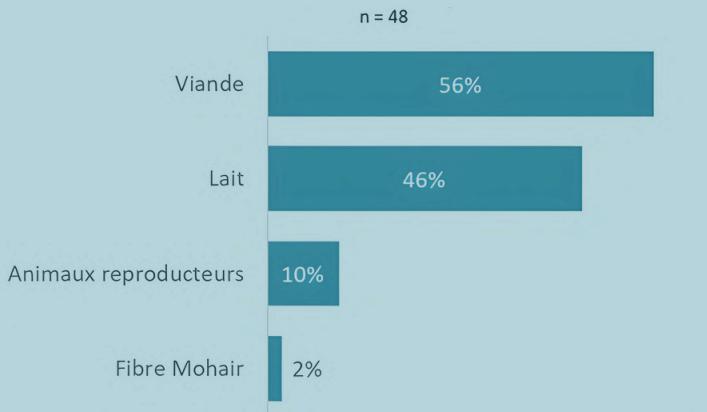
Partenariat canadien pour
une agriculture durable

Québec

Canada

Profils des répondants

Les trois secteurs caprins ont été consultés dans le cadre de cette initiative, couvrant ainsi une certaine diversité d'entreprises. Le profil des participants était relativement bien proportionné entre les différents secteurs et selon la taille des entreprises (**Figures 6 et 7**), de sorte que les données offrent une représentativité adéquate de l'ensemble de la filière pour ces paramètres.



Les répondants pouvaient identifier plusieurs types d'élevage, ce qui explique que le total soit supérieur à 100 %; «Animaux reproducteurs» n'était pas dans les choix proposés, mais c'est un type d'élevage qui a été spécifié par plusieurs répondants.

Figure 6. Types d'élevages possédés par les répondants au sondage

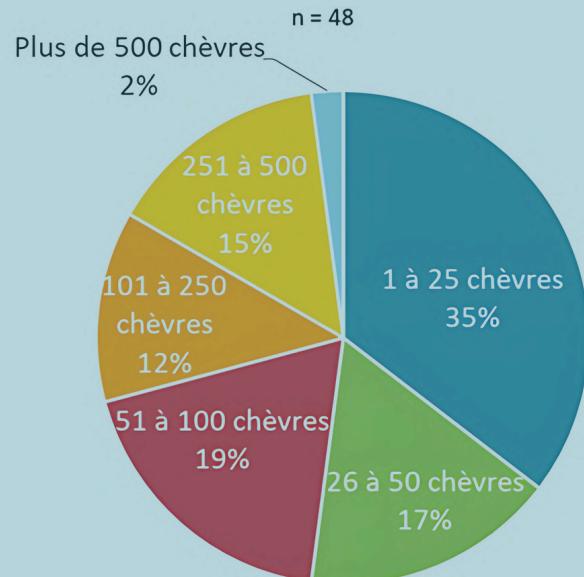
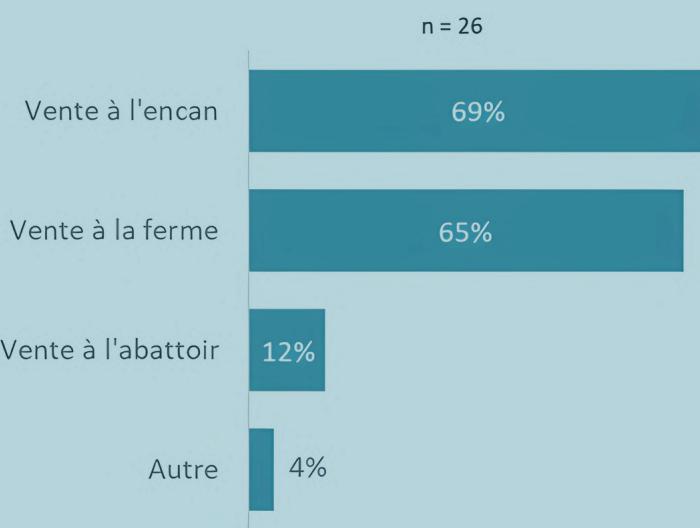


Figure 7. Taille des entreprises possédées par les répondants au sondage

Insémination artificielle

Dans le cas du secteur caprin de boucherie, les principaux canaux de mise en marché de la viande sont la vente à l'encan (69 % des répondants) et la vente à la ferme (65 % des répondants ; **Figure 8**). Pour le secteur caprin laitier, il est indiqué que la majorité des producteurs sondés livrent leur lait à une usine, de sorte que la balance réalise la transformation de leur lait à la ferme (**Figure 9**). Ce portrait laisse présager que les producteurs livreurs sont relativement sous-représentés, par rapport aux proportions actuelles au sein de la filière, ce qui pourrait alors introduire un biais dans les résultats.



Les répondants pouvaient sélectionner plusieurs réponses à cette question. La moitié des répondants ont affirmé que leur canal de commercialisation principal représente plus de 75 % de leurs ventes.

Figure 8. Canaux de mise en marché de la viande de caprin utilisés par les participants au sondage

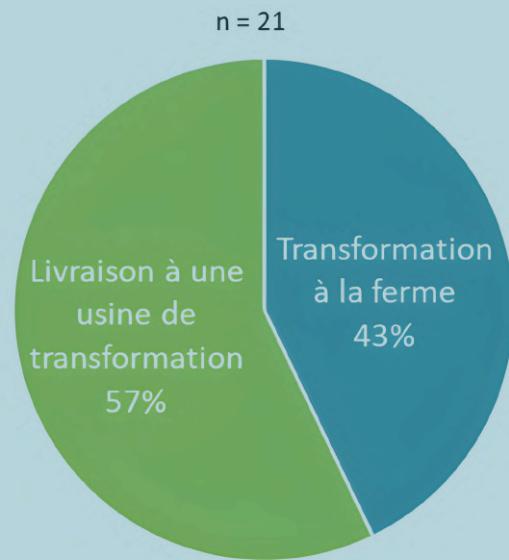


Figure 9. Principaux modes de mise en marché du lait utilisés par les participants au sondage

Les résultats présentés dans le cadre de cet article, ont été obtenus principalement via la diffusion d'un sondage au sein des filières caprines québécoises, du 23 octobre 2024 au 8 janvier 2025.

L'acquisition des données ainsi que leur analyse ont été réalisées par le Groupe AGÉCO.

L'ensemble des figures ont été produites dans le cadre du rapport final «Accompagnement dans l'évaluation de la pertinence d'offrir des services d'insémination artificielle dans le secteur caprin», 2025, Groupe AGÉCO.

Aperçu des pratiques d'élevage observées en élevages de caprins de boucherie

Article rédigé par Amélie Blanchard, agr., chargée de projet



Depuis l'automne 2024, un groupe de 11 producteurs de caprins de boucherie s'est mobilisé pour participer à un projet innovant dans le secteur : l'implantation d'un système de traçabilité à la ferme, accompagné d'une collecte de données sur tous les chevreaux élevés. La finalité de ce projet est d'adapter l'outil Tableau de bord du CEPOQ afin de permettre aux producteurs de caprins d'analyser leurs performances et d'orienter leurs pratiques d'élevage vers une productivité accrue. Pour alimenter ce tableau de bord, les éleveurs saisissent les données d'élevage nécessaires au projet, soit l'identifiant de la boucle électronique du chevreau et des parents, sa date de naissance, l'évolution de son poids à plusieurs moments de sa vie (naissance, sevrage, 150 jours et à la vente) ainsi que sa date de disposition (vente ou mortalité) dans le logiciel Caprilog. L'ensemble des données des chevreaux participants au projet sera ensuite comptabilisé dans le Tableau de bord afin de permettre d'établir une moyenne pour différents indicateurs de performance dans l'élevage de chevreaux de boucherie québécois, comme la prolifilité, le gain moyen quotidien, la mortalité, etc.

Enquête sur la régie au sein des élevages de caprins de boucherie

En attendant l'arrivée du *Tableau de bord*, voici un aperçu des pratiques d'élevage observées au sein des 11 producteurs, qui ont été interrogés l'automne dernier.

Tout d'abord, jetons un coup d'œil sur le **type d'élevage** des participants. Un peu moins de la moitié (45 %) des élevages sont composés de 25 chèvres reproductrices et moins. Les entreprises avec un cheptel de 25 à 60 chèvres représentent plus du tiers (36 %) des participants et deux entreprises se distinguent avec des troupeaux plus importants (90 et 175 chèvres). On retrouve 2 à 5 boucs par élevage, ainsi que des chevrettes de remplacement pour assurer le renouvellement du troupeau. La grande majorité des éleveurs produit des chevreaux de race Boer, mais on retrouve aussi deux éleveurs de Kiko et un éleveur de Savannah.

Au niveau des périodes de **mises bas**, 2/3 des éleveurs organisent leur calendrier de production afin de regrouper les naissances à 3 ou 4 moments précis dans l'année. Le tiers des producteurs vise une seule période de naissance par année, ou alors planifie des naissances tout au long de l'année, mais pas de manière organisée. Au niveau des pratiques d'élevage, 64 % des producteurs ont le réflexe de toujours désinfecter le nombril des chevreaux dans les deux premières heures suivant la naissance avec de l'iode ou une solution à base de chlorhexidine. C'est une excellente pratique à adopter en élevage : l'aspersion ou le trempage avec une solution iodée ou de chlorhexidine permet de prévenir certaines infections.



Régie de troupeau

Par exemple, la désinfection du nombril à la naissance permet de réduire les risques d'infection à l'*E. coli*, qui cause des diarrhées chez le jeune chevreau. Ce type d'infection se classe au deuxième rang des plus grandes causes de mortalité sur les fermes, suivant la coccidiose. L'état de la litière peut aussi avoir son mot à dire sur ces types d'infections. Les producteurs vont ajouter de la paille aux parcs à des fréquences variables selon les besoins, allant d'une fois par jour à une fois aux trois semaines. Un paillage abondant contribue à assécher le sol, réduisant la prolifération des agents pathogènes susceptibles d'infecter les chevreaux.

En moyenne, le taux de mortalité pour les chevreaux de la naissance à 10 jours est de 7 %. De 10 jours au sevrage, on observe en moyenne 3 % de mortalité.

Le **sevrage** est réalisé à 90 jours pour 81 % des participants et 64 % des éleveurs vont séparer dans des parcs distincts les mâles des femelles directement au moment du sevrage, ou bien quelques semaines plus tard.

Voici maintenant un aperçu des **méthodes d'engraissement** des chevreaux observées sur les fermes. Dès la première semaine de vie, la majorité des chevreaux ont accès à de la moulée commerciale cubée (contenant un anticoccidien), du foin sec et de l'eau. Ces pratiques d'élevage sont à conserver, puisque cela favorise le développement du système digestif chez l'animal, ce qui permet une meilleure efficacité alimentaire au cours de sa vie. Avant le sevrage, la moitié des producteurs offrent une moulée de 18 % de protéines. Il y a trois éleveurs qui offrent plutôt une moulée de 20 % de protéines, un producteur qui opte pour une moulée de 16 % et un autre où les chevreaux n'ont pas accès à de la moulée puisqu'ils sont au pâturage avec leur mère.

Il existe une très grande diversité de protocoles d'engraissement dans le groupe d'éleveurs. Seulement deux producteurs sur les onze offrent la moulée à volonté pendant toute la période d'engraissement jusqu'à la vente. La majorité des éleveurs vont diminuer la quantité de concentrés offerts aux chevreaux mâles pendant leur engrissement, tout en leur offrant du foin à volonté. Cette restriction alimentaire est une bonne pratique et permet d'éviter de suralimenter l'animal en protéines par rapport à ses besoins. Au fil de sa croissance, le chevreau a besoin d'une alimentation graduellement plus riche en protéines (et en énergie de manière proportionnelle!). Il faut cependant considérer que le chevreau va ingérer de plus en plus d'aliments quotidiennement au fil de sa croissance. Si la quantité de concentrés n'est pas réduite, la protéine consommée en trop par les chevreaux sera tout simplement excrétée, ce qui entraîne une perte économique importante (ça coûte cher, la moulée!). Un excès de protéines dans l'alimentation du chevreau peut aussi mener à des problèmes métaboliques nuisibles à l'engraissement de celui-ci. En moyenne, cette phase de restriction alimentaire survient lorsque les chevreaux ont 4 mois, mais on observe une variation allant de 3 à 7 mois parmi les différents élevages. Enfin, trois producteurs remplacent la moulée commerciale par du maïs-grain ainsi qu'un complément protéique (supplément ou drêche) au moment de leur restriction alimentaire.

La **figure 1** permet d'illustrer une estimation du contenu en protéines dans la ration de fin d'engraissement offerte aux chevreaux mâles chez les éleveurs qui appliquent une phase de restriction alimentaire.



Régie de troupeau

En effet, bien que les éleveurs aient pu déterminer la quantité de concentrés offerte quotidiennement aux chevreaux, aucun ne pouvait mentionner la quantité de foin consommé, puisque celui-ci est offert à volonté. Considérant qu'un chevreau consomme 3 % de son poids vif en matière sèche et que le foin offert aux chevreaux contient pour la majorité des éleveurs 14 % de protéines brutes, chaque point de la courbe «Projet» représente une estimation de la quantité de protéines ingérée chez chaque éleveur dans les semaines précédant la vente de l'animal. Les autres courbes représentent les besoins en protéines recommandés par le NRC (2007) pour des chevreaux de race Boer, selon leur croissance journalière. L'élevage envoyant ses animaux au pâturage a été retiré de ce graphique.

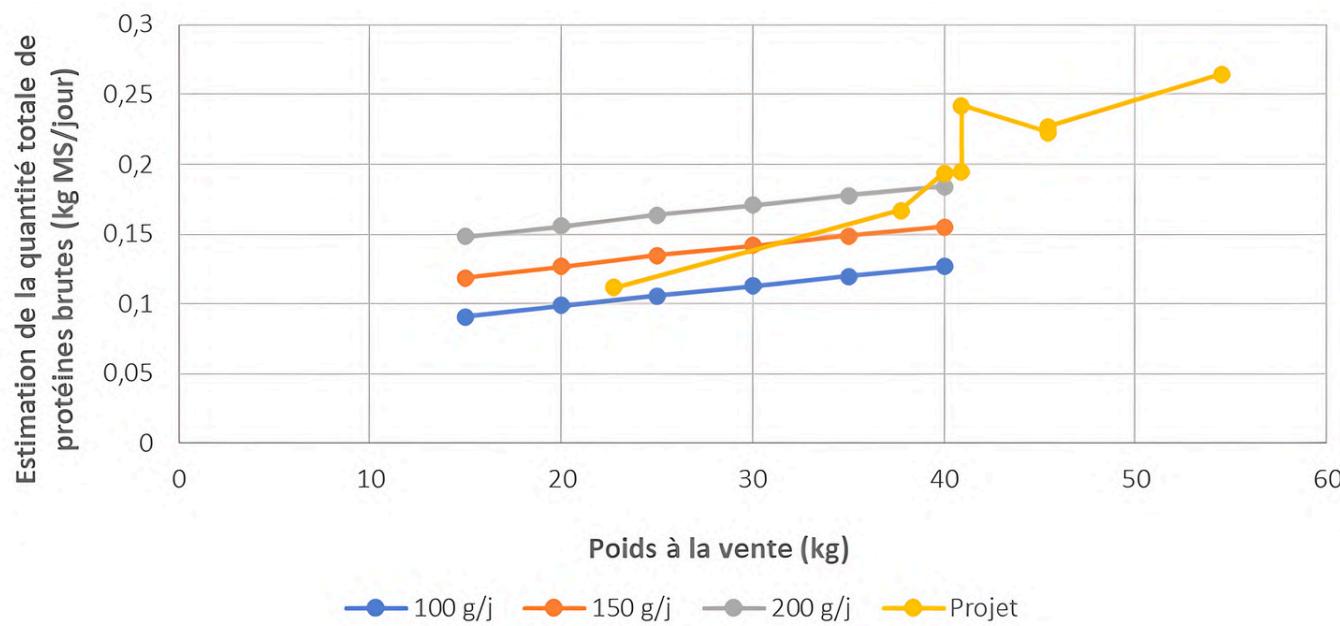


Figure 1. Comparaison de la quantité de protéines brutes (kg MS) consommée par les mâles en fin d'engraissement selon leurs poids avec les recommandations du NRC 2007 pour des chevreaux de race Boer en croissance (avec un gain journalier de 100, 150 ou 200 g/j)* (n=8)

*Pour une ration comprenant environ 40 % de protéines non dégradables, selon le NRC, 2007.

Bien que l'apport en protéines provenant du fourrage a été estimé, on constate que les rations sont trop riches en protéines chez la majorité des fermes. De plus, les deux producteurs où les chevreaux ont accès à de la moulée à volonté jusqu'au moment de la vente n'apparaissent pas sur ce graphique : imaginez l'excès ! Il faut aussi garder en tête qu'on vise un gain moyen quotidien plus élevé lorsque le chevreau est jeune et léger et qu'on vise une croissance modérée une fois le chevreau plus âgé et lourd, lorsqu'il tombe en phase de restriction alimentaire. L'objectif serait de viser un gain moyen quotidien de 185 g/j de la naissance à la vente.

Au niveau de l'alimentation des femelles, un peu moins de la moitié des éleveurs (45 %) diminuent la quantité de concentrés offerte aux femelles par rapport aux mâles du même âge. C'est une pratique qui mériterait d'être répandue chez tous les éleveurs de chevreaux de boucherie afin d'éviter de suralimenter les femelles.



Régie de troupeau

C'est particulièrement intéressant dans le cas où les femelles sont destinées à être des sujets de remplacement! En somme, l'application d'un programme alimentaire pour les chevreaux en engrangement pourrait être une avenue intéressante pour améliorer la performance des animaux en croissance sur les entreprises de caprins de boucherie, en plus de limiter les pertes monétaires liées à un excès de protéines dans la ration. Il est également intéressant de souligner que seulement deux éleveurs sur onze suivent un programme alimentaire pour les chevreaux en engrangement.

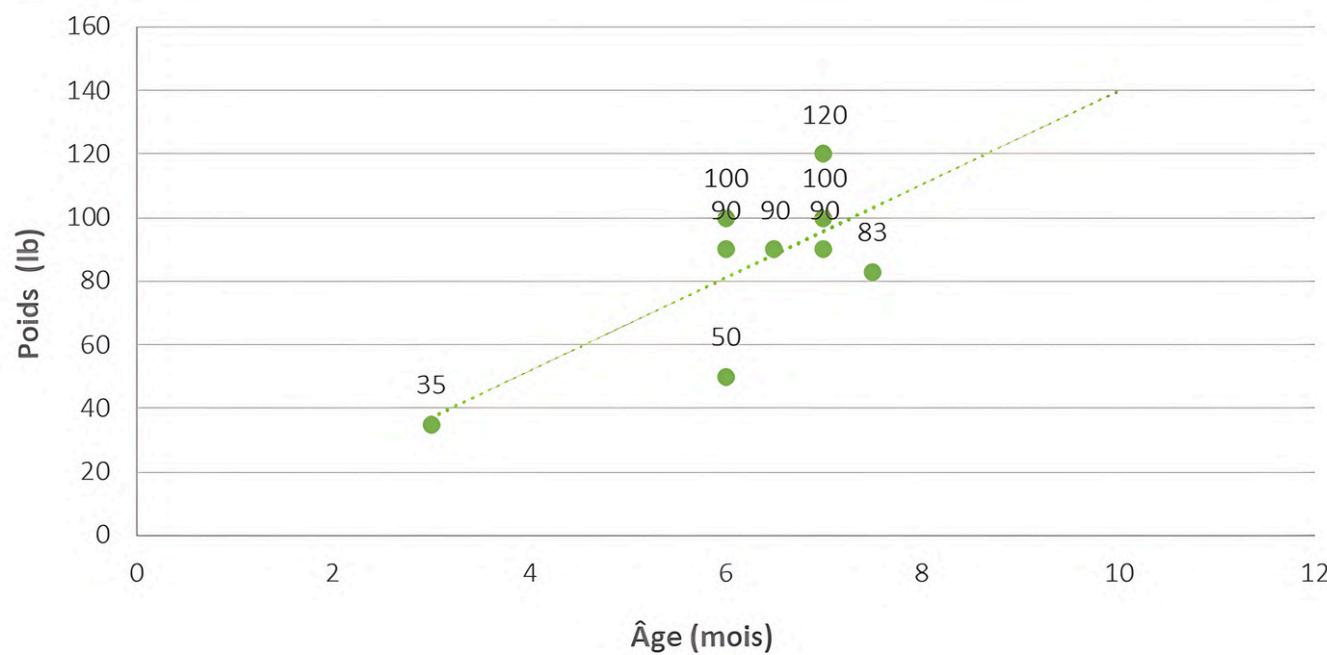


Figure 2. Relation entre le poids vif (lb) et l'âge (mois) des chevreaux à la vente (n=9)

Comme il est possible de l'observer sur la **figure 2**, un total de neuf éleveurs connaissent le poids de leurs chevreaux au moment de la vente. Sept de ces producteurs visent la production de chevreaux de boucherie lourds (75 à 120 lb lors de la vente pour des chevreaux de 6 à 9 mois) alors que deux visent des chevreaux plus petits (35 à 50 lb pour des chevreaux de 3 à 7 mois). À noter que la race et sa performance en croissance influencent naturellement ce choix.

Un énorme merci aux producteurs participants au projet pour leur temps et leur dynamisme! Le dévoilement du *Tableau de bord*, qui sera disponible dans les prochains mois, est bien sûr très attendu. Il sera particulièrement pertinent pour les producteurs de comparer leurs performances à la moyenne du groupe en considérant leur contexte personnel (ex. : race utilisée, méthode d'engraissement, etc.). L'analyse de ces performances leur permettra sans aucun doute de cibler certaines pratiques d'élevage ou d'autres éléments de régie à améliorer afin de voir grimper leurs performances!

Évènements et formations

Le pâturage en élevage caprin

21 novembre 2025

Venez échanger
avec nous !

S'inscrire

Table filière
caprine laitière



TABLE FILIÈRE
CHÈVRES DE
BOUCHERIE
DU QUÉBEC

INSTITUT DE
L'ELEVAGE
idele

CAUSERIES CAPRINES

Journée des élevages au pâturage

28 novembre 2025

8h30 à 16h30

Johnville, Estrie

Pour vous inscrire

Le piétin chez la chèvre : comprendre, prévenir et agir

Article rédigé par Annie Daignault, dmv.



Le piétin est une maladie infectieuse du pied qui touche les ovins et les caprins. Les moutons sont beaucoup connus pour être affectés par le piétin, tandis que les chèvres sont souvent porteuses asymptomatiques. Toutefois, la maladie peut aussi les faire souffrir. En effet, chez la chèvre de boucherie, le piétin peut provoquer des boiteries, une baisse de fertilité, une perte d'état et des troubles de reproduction. Pour les éleveurs, il est crucial de connaître les causes, les signes et les moyens de lutte pour préserver la santé du troupeau.

Cette maladie infectieuse n'a aucun lien avec le piétin italien (dermatite digitale) qui est fréquemment diagnostiquée chez le bovin.

Une maladie multifactorielle

Le piétin est causé par les bactéries *Dichelobacter nodosus*, souvent en synergie avec *Fusobacterium necrophorum*. Ce dernier initie la dermatite interdigitée, créant un terrain favorable à l'installation de *Dichelobacter*, qui produit une toxine responsable de l'odeur putride et des lésions graves. Les souches virulentes entraînent des lésions chroniques, des boiteries sévères et parfois des mortalités, tandis que les souches bénignes provoquent des lésions transitoires. Ainsi, il est possible de repérer les animaux atteints, notamment par leur posture typique de douleur aux pieds (**Figure 1**).

Les facteurs de risque

Trois éléments environnementaux favorisent l'apparition du piétin :

- Température moyenne autour de 10 °C ;
- Humidité des litières ou des pâtrages (un pâturage peut être utilisé 6 semaines après le retrait d'animaux affectés) ;
- Densité élevée du troupeau.

L'introduction d'animaux infectés est le principal vecteur de contamination. Une fois installée, la maladie peut persister longtemps au niveau des pieds des animaux, et ce, même en conditions sèches.



Figure 1. Chèvre atteinte de boiterie (photo de Dr Annie Daignault).



Capsule santé

Prévention et hygiène

La lutte contre le piétin repose sur une combinaison de mesures :

- Parage régulier pour exposer les lésions à l'air ;
- Pédiluves bien conçus : alternance entre nettoyage (eau claire) et traitement (sulfate de zinc ou cuivre, permanganate de potassium) ;
- Assèchement des litières et des zones de passage ;
- Supplémentation en zinc via blocs à lécher ou minéraux enrichis ;
- Vaccination homologuée seulement chez les bovins au Canada, mais existe ailleurs.

Un essai de pédiluve sec a montré des résultats prometteurs, facilitant des passages des animaux, ayant une bonne adhérence du produit aux onglons, et permettant l'assèchement des lésions en 4 semaines.

Traitemen

En cas de lésions :

- Pulvérisation d'antibiotiques sur les lésions, sous prescription vétérinaire ;
- Antibiothérapie générale si l'onglon est décollé ;
- Application locale de produits antiseptiques et cicatrisants ;
- Réforme des animaux chroniquement atteints.



Autres causes de boiteries

Une chèvre peut boiter pour plusieurs raisons. Un examen de la patte de l'onglon à la colonne vertébrale doit être fait pour éliminer les causes possibles. La plupart des lésions se situent au niveau de la peau des pieds comme c'est le cas pour le piétin, mais aussi pour la gale, causée par des acariens et résultant en croûte avec du prurit. L'echyma contagieux peut rarement faire une forme podale causant des croûtes particulièrement douloureuses dans l'espace interdigité et la bande coronaire.

Si aucune lésion n'est présente sous l'onglon comme un mauvais parage, un abcès de pied ou une blessure d'un onglon (fissure, cassure, corps étranger), il faut examiner les articulations supérieures pour enflure, chaleur ou lésion cutanée. L'arthrite septique peut être fréquente chez les chevreaux tandis que l'arthrite causée par le virus de l'arthrite encéphalite caprine est plus présente chez les adultes plus âgés.

En résumé, le piétin est une maladie complexe, mais maîtrisable, dont la lutte est importante en élevage combiné moutons et chèvres, puisque les chèvres peuvent contaminer les moutons et les rendre très souffrants. Une approche combinée — hygiène, soins, prévention et réforme — est indispensable pour maintenir un troupeau caprin sain et productif.



Évènements du CEPOQ

Formation sur la ventilation et les conditions ambiantes : des pratiques essentielles pour s'adapter aux changements climatiques !

Article rédigé par Marie-Claude Litalien, tsa., soutien à la recherche et responsable du laboratoire et Marie-Josée Cimon, agr., coordonnatrice en transfert des connaissances



Le 16 octobre dernier, le CEPOQ a offert une seconde fois la formation sur la ventilation et les conditions ambiantes en bâtiments d'élevage, une thématique plus pertinente que jamais dans un contexte de changements climatiques. La journée a réuni près de 60 participants venus approfondir leurs connaissances sur les principes fondamentaux de la ventilation, le bien-être animal et les solutions concrètes pour limiter le stress thermique chez les ovins et caprins.

Comprendre et maîtriser la ventilation

Selon Francis Pouliot, ingénieur (CDPQ) et Pierre-Luc Lizotte, ingénieur et agronome, il est essentiel de maintenir des conditions optimales dans les bergeries et chèvreries tout au long de l'année. Une bonne ventilation vise à évacuer l'humidité, les gaz et les poussières, à assurer un apport d'air frais uniforme et à contrôler la température ressentie par les animaux. Les experts ont présenté diverses stratégies d'adaptation aux nouvelles réalités climatiques ainsi que les nouvelles tendances : ventilation tunnel, recirculateurs d'air, brumisateurs, cartographie de ventilation du bâtiment pour identifier les zones problématiques, indicateurs de stress thermique, etc.



Évènements du CEPOQ

Impacts du stress thermique sur la santé et la productivité

Les Drs Annie Daignault et Gaston Rioux, médecins vétérinaires au CEPOQ, ont rappelé que le stress thermique peut réduire la consommation alimentaire, la production et la fertilité des animaux, tout en augmentant le risque de maladies. Ils ont souligné l'importance d'avoir une bonne ventilation afin d'avoir les meilleures conditions ambiantes possible pour limiter les risques de maladies telles que les pneumonies, la coccidiose et les mammites par exemple ou encore les coups de chaleur. Ils ont aussi mentionné l'importance de l'accès à une eau de qualité, en quantité suffisante et de l'adaptation de la gestion alimentaire lors des périodes chaudes.

Des ateliers à la Ferme les Deux L

En après-midi, trois ateliers techniques ont permis aux participants de voir concrètement différents outils et approches :

- Le fonctionnement du système de ventilation de l'entreprise, présenté par Mathieu Durand, de Flex Controller et Jean-Martin Latulippe, propriétaire de la Ferme Les Deux L ;
- de nombreux trucs et astuces dans le but d'affronter les températures chaudes et assurer le bien-être animal par l'équipe de vétérinaires du CEPOQ ainsi que le Dr Simon Verge, vétérinaire praticien de la ferme hôte ;
- et la présentation de la trousse d'analyse des conditions d'ambiance par Marie-Josée Cimon, agronome au CEPOQ et Pierre-Luc Lizotte. Celle-ci est d'ailleurs disponible en location au CEPOQ.

Remerciements

Le CEPOQ remercie chaleureusement les conférenciers, les propriétaires : Jean-Martin et François Latulippe et Hélène Larouche de la Ferme Les Deux L pour leur accueil, ainsi que tous les participants.

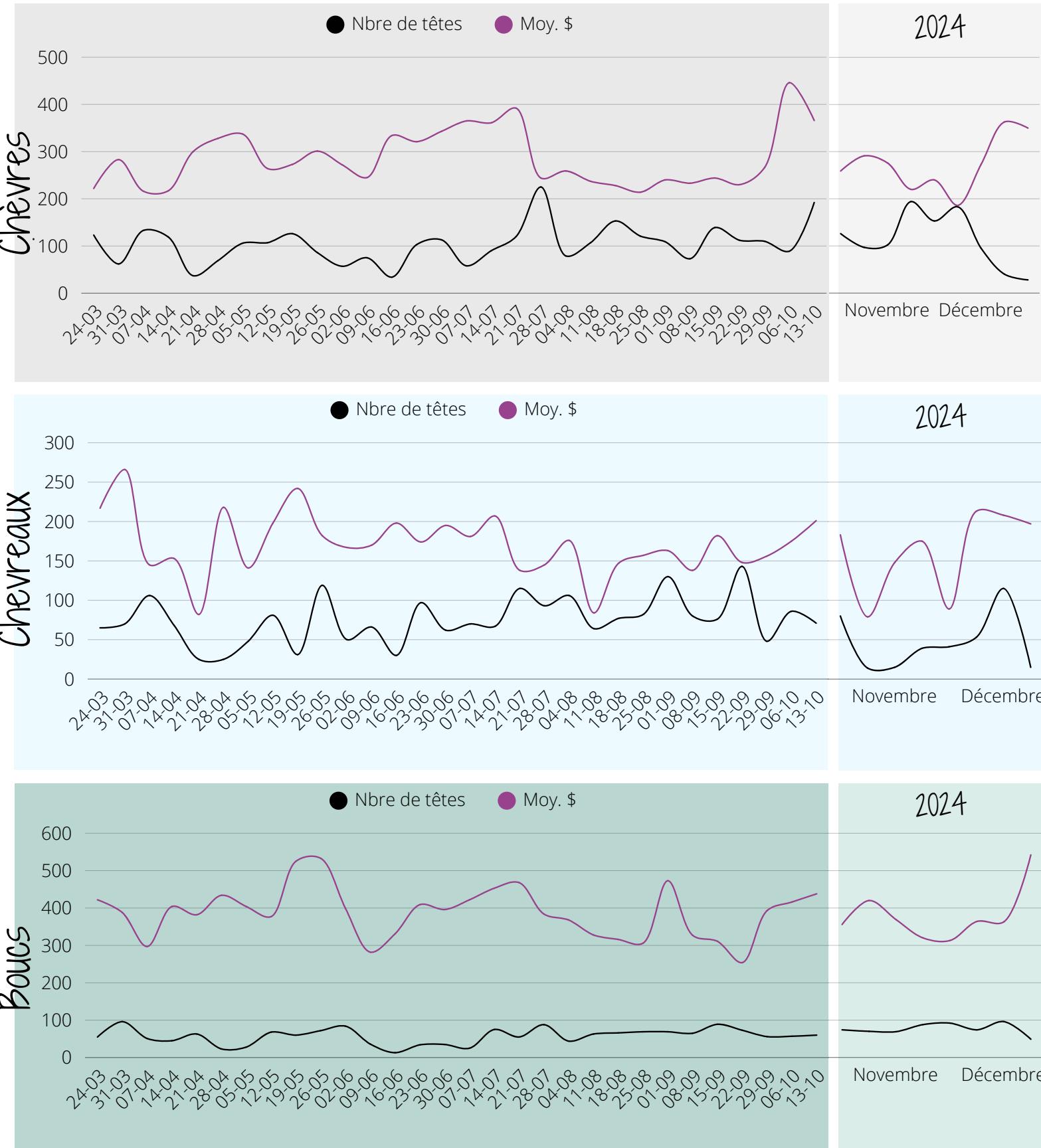


Partenariat canadien pour
une agriculture durable



Ce projet est financé par l'entremise du Programme Innovation bioalimentaire 2023-2028, Volet 5 – Soutien au transfert de connaissances et à la diffusion, en vertu du Partenariat canadien pour une agriculture durable, entente conclue entre les gouvernements du Canada et du Québec.

DU côté de l'encan de Saint-Hyacinthe



DU côté de l'encan de Saint-Hyacinthe

Récapitulatif de l'année 2024

Chèvres

Moyennes par semaine	
Bas.\$	184 \$
Haut.\$	353 \$
Moy.\$	256 \$
Top.\$	399 \$
Moyennes par mois	
Prix Moy.\$ Janvier	236 \$
Prix Moy.\$ Février	213 \$
Prix Moy.\$ Mars	226 \$
Prix Moy.\$ Avril	213 \$
Prix Moy.\$ Mai	239 \$
Prix Moy.\$ Juin	253 \$
Prix Moy.\$ Juillet	355 \$
Prix Moy.\$ Août	260 \$
Prix Moy.\$ Septembre	258 \$
Prix Moy.\$ Octobre	254 \$
Prix Moy.\$ Novembre	261 \$
Prix Moy.\$ Décembre	282 \$
Plus haut et bas de l'année	
Top.\$ 2024	685 \$
Bas.\$ 2024	18 \$
Total de chèvres commercialisées à l'encan de Saint-Hyacinthe en 2024	5 508

Chevreaux

Moyennes par semaine	
Bas.\$	99 \$
Haut.\$	285 \$
Moy.\$	182 \$
Top.\$	307 \$
Moyennes par mois	
Prix Moy.\$ Janvier	184 \$
Prix Moy.\$ Février	174 \$
Prix Moy.\$ Mars	181 \$
Prix Moy.\$ Avril	201 \$
Prix Moy.\$ Mai	192 \$
Prix Moy.\$ Juin	184 \$
Prix Moy.\$ Juillet	201 \$
Prix Moy.\$ Août	197 \$
Prix Moy.\$ Septembre	181 \$
Prix Moy.\$ Octobre	156 \$
Prix Moy.\$ Novembre	146 \$
Prix Moy.\$ Décembre	177 \$
Plus haut et bas de l'année	
Top.\$ 2024	480 \$
Bas.\$ 2024	10 \$
Total de chevreaux commercialisés à l'encan de Saint-Hyacinthe en 2024	3 041

Boucs

Moyennes par semaine	
Bas.\$	284 \$
Haut.\$	614 \$
Moy.\$	396 \$
Top.\$	722 \$
Moyennes par mois	
Prix Moy.\$ Janvier	372 \$
Prix Moy.\$ Février	399 \$
Prix Moy.\$ Mars	358 \$
Prix Moy.\$ Avril	345 \$
Prix Moy.\$ Mai	461 \$
Prix Moy.\$ Juin	472 \$
Prix Moy.\$ Juillet	449 \$
Prix Moy.\$ Août	415 \$
Prix Moy.\$ Septembre	378 \$
Prix Moy.\$ Octobre	374 \$
Prix Moy.\$ Novembre	366 \$
Prix Moy.\$ Décembre	396 \$
Plus haut et bas de l'année	
Top.\$ 2024	900 \$
Bas.\$ 2024	150 \$
Total de boucs commercialisés à l'encan de Saint-Hyacinthe en 2024	2 772

Nous sommes constamment en évolution pour vous offrir de l'information qui vous sera utile. Faites nous part de vos commentaires ou de vos idées pour que votre Bouche à oreille vous devienne un incontournable !

Coin recette

Soupe réconfortante (d'Halloween) à l'orge, aux légumes et au chevreau

La recette est d'une gracieuseté de Sonia Gagnon

Ingédients

- 650 g de collier de chevreau, en tranches
- 650 g d'os à moelle
- 250 g d'orge perlé
- 10 tasses d'eau
- 1 petite citrouille
- 2 carottes et 2 branches de céleri coupées en tranches moyennes
- ½ tasse de petits cubes de citrouille (*facultatif*)
- 1 c. s. d'huile d'olive
- 1 à 2 c. s. d'herbes salées
- Épices : romarin, thym, 1 feuille de laurier, sel et poivre, au goût



Préparation

1. Bien rincer l'orge à grande eau dans une passoire, puis réserver.
2. Faire chauffer l'huile dans une marmite assez grande et haute pour y mettre tous les ingrédients. Faire dorer l'ensemble des côtés des os à moelle et du collier dans la marmite, puis les réserver.
3. Faire revenir les carottes et le céleri dans la marmite à feu moyen vif pour quelques minutes.
4. Dans la marmite, ajouter l'eau et tous les ingrédients, puis laisser mijoter à feu très doux jusqu'à ce que la viande se détache de l'os.
5. Enfin, effilochez la viande dans la soupe et dégustez!

Sur quel sujet
aimeriez-vous
lire ?



LAISSEZ-NOUS SAVOIR VOTRE
OPINION EN CLIQUANT ICI

VOUS ÊTES FIER(E) DE VOTRE ENTREPRISE ?

SI VOUS VOULEZ QUE LE PORTRAIT DE
VOTRE ENTREPRISE AINSI QUE VOS
RÉUSSITES SOIENT PRÉSENTÉS DANS
CE BULLETIN, N'HÉSITEZ PAS À
L'INDIQUER À LA COORDINATRICE DU
MÉDIA



VOUS VOULEZ QUE VOS CHÈVRES DEVIENNENT DES VEDETTE ?

ENVOYEZ-NOUS VOS PHOTOS !

et nous les publierons dans les prochaines éditions du Bouche à oreille caprin !